

Afrique du sud et Swaziland – Echange d'informations opérationnel

Objectifs

Dans le cadre du projet de connectivité de la TI de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU), les Etats membres de la SACU participent à des projets pilotes d'échange de données douanières au moyen du cadre de l'OMD pour les Douanes en réseau international (DRI). L'un de ces projets pilotes, auquel participent l'Autorité fiscale de l'Afrique du sud (SARS) et l'Autorité fiscale du Swaziland, a notamment pour objectif de partager les informations en temps réel, d'évaluer les risques avant l'arrivée des envois, d'harmoniser les procédures commerciales entre les deux pays et de réduire le temps d'immobilisation aux postes frontières.

Aperçu du projet

Les Administrations des douanes de l'Afrique du sud et du Swaziland ont œuvré à un projet d'échange de données reposant sur le cadre de l'OMD pour les DRI qui vise à appuyer l'échange bilatéral/multilatéral de données douanières à l'exportation, à l'importation et en transit. Il est envisagé d'utiliser les données transmises par les entreprises à la douane du pays d'exportation pour évaluer les risques et rapprocher les transactions dans les pays de transit et d'importation. L'OMD a contribué à documenter le concept du projet grâce au modèle de Bloc utilitaire des DRI. Ce modèle appuie la normalisation et la saisie systématique des différents aspects de l'échange d'informations entre administrations des douanes.

Les données ont été échangées entre la Solution intégrée douane et gestion des frontières (iCBS) utilisée par la SARS et le système automatisé de traitement douanier ASYCUDA++ utilisé par la SRA. L'équipe chargée de la mise en oeuvre a conçu un modèle de Bloc utilitaire des DRI. L'Afrique du sud et le Swaziland utilisent des groupements de données prédéfinis et mis en correspondance avec le Modèle de données de l'OMD. Les deux pays ont retenu les protocoles de sécurité et de communication des données. Un identifiant unique, dénommé Numéro de référence du mouvement (MRN), sert de base à l'identification des transactions commerciales. Les données sont échangées sur la base de l'Echange de données informatisé (EDI) établi entre les deux pays. La sécurité des données est assurée par l'infrastructure à clé publique du protocole d'échange de données 'Applicability Statement 2' (AS2).

Le projet de l'OMD d'appuyer l'interconnectivité de la TI entre les Etats membres de la SACU est soutenu par l'Agence suédoise de développement international (SIDA).

Résultats

- ✓ Echange quotidien de données par lots effectué entre l'Afrique du sud et le Swaziland. Dans les versions ultérieures, il sera possible d'échanger les données en temps réel.
- ✓ D'après les premiers résultats du projet pilote, le concept de Bloc utilitaire des DRI de l'OMD aide à définir les normes, les protocoles et les directives pouvant servir à réaliser et à déployer rapidement des prototypes d'échange de données entre administrations des douanes.